Violence : ce bon vieux temps

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **36 (1999)**

Heft 1394

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1014742

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le repos des enfants... et de leurs parents

Le Département vaudois de la formation et de la jeunesse a mené une consultation auprès de tous les parents d'enfants scolarisés du canton en vue de modifier le rythme des vacances scolaires. Commentaire.

Le Département vaudois de la formation et de la jeunesse envisage donc de modifier le rythme des vacances. Rompant avec deux cents ans de mélange des cultures judéo-chrétienne et paysanne, les vacances de Pâques seraient supprimées et celles d'automne fixées de manière centralisée sans plus aucune référence au calendrier agricole ou à la date des vendanges.

Le calendrier civil est plus adapté que le religieux

Au lieu de cela, une planification dont la seule entorse à la rationalité est la durée des périodes d'enseignement qui varieraient de sept à huit semaines, au terme desquels enfants (et enseignants) bénéficieraient de deux semaines de repos – ou de six semaines en été.

Ce projet, selon le DFJ, «changerait certes les habitudes mais tiendrait mieux compte des rythmes de travail des élèves». L'adoption d'un calendrier presque exclusivement civil (par bonheur Noël ne figure pas au nombre des fêtes à date variable et tomberait donc en période chômée) rejoindrait ainsi les intérêts des élèves. Ce postulat ne semble pas partagé par les principaux intéressés, les élèves eux-mêmes, du moins ceux que le sondage organisé par le DFJ a bien voulu interroger: ils ne sont que 25,19% à souhaiter ce nouveau calendrier alors que 74,81% y sont opposés. Parents, enseignants et autorités sont par contre majoritairement favorables, dans des proportions variant de 53,56 à 59,91%.

L'avis des élèves n'a apparemment guère d'influence sur la suite de l'opération, puisque «après analyse de ces résultats, la direction du DFJ envisage de tester le calendrier proposé».

Une semaine supplémentaire

On notera au passage que les élèves bénéficieraient ainsi d'une semaine de vacances supplémentaire (mais pas les enseignants qui devront rester cinq jours à disposition de leur établissement). Du moins d'après les explications fournies, selon lesquelles le nombre de semaines de vacances serait de quatorze et celles d'enseignement de trente-huit ou trente-neuf selon les années. Ce n'est pourtant pas le principe retenu pour le calendrier 2002 à 2006 joint aux explications, qui prévoit quatorze ou quinze semaines de vacances et trente-huit semaines d'enseignement...

Et encore...

S'il décide de se préoccuper des besoins de l'enfant (et par ricochet de ceux des familles) le DFJ aura du pain sur la planche pour les prochaines années, et pour des sujets ayant une influence plus grande sur les élèves que le rythme des vacances. On pense par exemple aux horaires scolaires généralement organisés en fonction des possibilités de transport et qui obligent les familles à recourir à des programmes informatiques pour gérer les agendas et les horaires de repas des enfants scolarisés dès que leur nombre est supérieur à un. L'horaire ne varie en effet pas seulement d'une classe à l'autre, mais à l'intérieur d'une même classe en fonction des activités (appui, gymnastique, etc.). Et l'on ne dit rien ici des jours où il faut prendre ses affaires de gym mais pas de linge, ses affaires de gym et un linge, son costume de bain...

Tout compte fait, il faut bien deux semaines de repos aux parents toutes les sept à huit semaines. *pi*

Ce bon vieux temps

Le thème de la sécurité domine incontestablement la campagne pour les élections fédérales d'octobre. Un thème qui se nourrit notamment des craintes de la population face au phénomène de la violence et de la criminalité. Est-ce une couverture médiatique particulièrement attentive et détaillée des crimes et autres assassinats qui serait à l'origine du développement de ce sentiment d'insécurité? L'analyse sur le long terme des données statistiques relatives aux victimes de mort violente montre que ce sentiment ne correspond pas à une réalité objective.

Certes le taux d'homicides a légèrement augmenté au cours de cette décennie. Mais avec un peu plus de deux victimes pour 100000 habitants, il reste singulièrement faible comparé à celui qui prévalait à la fin du siècle dernier. Vers 1880, époque à partir de laquelle nous disposons de données, ce taux atteignait sept pour 100000 et les victimes étaient avant tout de sexe masculin. Depuis, ce taux a continuellement baissé et, dès 1940, il est identique pour les hommes et les femmes.

Les criminologues expliquent le taux élevé de victimes masculines à la fin du siècle dernier et au début du XXe siècle par la conception de l'honneur qui prévalait alors et qui engendrait de nombreuses disputes, parfois fatales. À noter que le taux d'homicides a diminué parallèlement à la baisse de la consommation moyenne d'alcool. *jd*

Source: Manuel Eisner/Patrick Manzoni (ed.), *Gewalt in der Schweiz. Studien zur Entwicklung, Wahrnehmung und staatlicher Reaktion*, Verlag Rüegger.